

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CLASSE « M » Championnat de France de Classe MARBLEHEAD 2015

Mode de sélection

Le Championnat de France de classe Marblehead 2015 se déroulera du 14 au 17 mai 2015 sur le plan d'eau de l'étang du Vignoble à Valenciennes. Il sera organisé en collaboration avec le Cercle de Voile de Valenciennes (CVV).

Le présent document vise à définir le déroulement et le mode de sélection de l'épreuve.

Déroulement de l'épreuve :

- Le Championnat de France de Classe Marblehead se courra selon le système de course HMS 2013.
- Le nombre de concurrents est limité à 62 (correspondant à un maximum de 4 flottes de 20 bateaux avec 6 bateaux montants et descendants).

La sélection se fera de la manière suivante :

Pour les licenciés FFVoile classés au classement national FFV des coureurs (CNC) du 25 novembre 2014 :

- Inscription en ligne préconisée et envoi du règlement des frais d'inscription et des repas au CVV (voir avis de course) avant le 14/04/2015, cachet de la poste faisant foi et être à jour de l'adhésion à l'association française de la classe M.
- Parmi les dossiers complets, les 52 premiers classés seront sélectionnés.

Pour les compétiteurs appartenant à une autre autorité nationale de l'ISAF :

- Inscription en ligne préconisée et envoi des frais d'inscription et des repas au CVV (voir avis de course) avant le 14/03/2015, cachet de la poste faisant foi et être à jour de l'adhésion à l'association nationale de la classe M.
- 10 places sont réservées au 1^{er} tour.
- Parmi les dossiers complets, les 10 meilleurs classés au dernier championnat du monde de la classe Marblehead (GOUDA 2014) seront sélectionnés. A défaut, selon l'ordre d'arrivée de leur dossier complet au CVV.

A la clôture des inscriptions pour les candidats appartenant à une autre autorité nationale de l'ISAF, le nombre de places supplémentaires pour les licenciés FFVoile sera affiché sur le site internet de l'épreuve le 15/03/2015.

La liste des coureurs sélectionnés ainsi que la liste d'attente éventuelle sera affichée sur le site internet de l'épreuve le 15 avril 2015.

Si à l'issue de cette sélection il reste des places vacantes dans la limite de 62 inscrits, dans un premier temps, des licenciés FFVoile classés au CNC du 14 avril 2015 pourront être admis sous réserve de l'accord de l'association Française de Classe M et du CVV.

Enfin, si la limite de 62 inscrits n'est toujours pas atteinte le 22 avril 2015, des candidats d'une autre autorité nationale ISAF pourront être retenus.